

Traduire en FALC pour favoriser l'inclusion

© Krakenimages.com / Adobe Stock

Mots compliqués, caractères trop petits : les personnes avec une déficience intellectuelle peinent à comprendre des articles de presse, non rédigés en langage facile à lire et à comprendre. Une démarche participative s'est saisie de cet outil.

Par **Julie Hausammann** et **Marief Pfefferlé**, étudiantes à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO) et **Aline Veyre**, professeure associée

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ^{mi} peuvent se retrouver en difficulté lorsqu'elles souhaitent s'informer des faits et événements d'actualité. Actuellement, rares sont les articles de presse écrite proposés dans une forme accessible. Le format du texte, la taille des caractères, la police utilisée, le vocabulaire employé, le style de phrases sont autant d'éléments qui rendent la lecture et la compréhension des articles difficiles, voire impossibles. Les obstacles rencontrés contribuent à réduire les possibilités de participation sociale des personnes concernées.

Pourtant, la Suisse s'est engagée, au travers la Convention relative aux droits des personnes handicapées (ONU), à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaires pour favoriser la pleine participation des personnes en situation de handicap dans la société. L'article 9 précise que des mesures doivent être prises afin de faciliter la communication et promouvoir l'accessibilité de l'information. Le langage facile à lire et à comprendre (FALC) constitue un des moyens possibles pour y parvenir.

Le FALC a été développé aux États-Unis sous l'impulsion des milieux associatifs engagés pour une meilleure reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap (Gangloff). Il se définit comme une méthode permettant de simplifier l'information grâce au respect de certaines règles portant tant sur des aspects visuels, linguistiques, informatifs que structurels. Son application concrète soulève toutefois un certain nombre de défis et de questions (Diacquenod & Santi).

Co-rédaction entre étudiantes et personnes concernées

Un projet mené avec trois personnes présentant une déficience intellectuelle a permis d'illustrer, par le biais d'une démarche concrète et participative, la mise en œuvre de cet outil de simplification. Ainsi, les trois participant-e-s ont co-

Comment citer cet article ?

Julie Hausammann, Marief Pfefferlé et Aline Veyre, «Traduire en FALC pour favoriser l'inclusion», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 22 novembre 2021, <https://www.reiso.org/document/8237>

rédigé un article de presse en FALC.

Un groupe, composé de deux étudiantes en travail social et de trois personnes vivant dans une institution romande, a été constitué. Le processus méthodologique suivi a été analysé afin de mettre en évidence les obstacles et facilitateurs rencontrés au fur et à mesure. Sur cette base, des recommandations ont été formulées afin de promouvoir ce type de démarche.

Le groupe s'est rencontré neuf fois durant quatre mois afin de rédiger, ensemble, un article sur un sujet d'actualité. Lors de la première rencontre, il a défini les modalités et les outils de communication utilisés tout au long du processus. Une discussion a permis de choisir le sujet d'actualité qu'il voulait aborder : le réchauffement climatique et ses effets dans les Alpes suisses.

La première discussion portait sur les difficultés rencontrées par chaque participant·e lors de la lecture d'un article. La deuxième rencontre était principalement dévolue à la recherche d'information. La troisième visait à élaborer la structure de l'article et à préciser les tâches de chacun·e. Certaines personnes avaient la charge de la rédaction et d'autres de la relecture.

Les séances suivantes, de la quatrième à la huitième, se sont déroulées de manière similaire : écriture, relecture, discussion tant de la forme que du contenu et échanges d'idées. La dernière réunion avait pour objectif de revenir sur l'ensemble du processus et d'identifier les démarches à réaliser en vue d'une éventuelle publication.

Obstacles et facilitateurs

La majorité des séances ont été filmées, enregistrées et transcrites. Une analyse thématique a été réalisée sur l'ensemble du corpus de données afin d'extraire les obstacles et facilitateurs.

La nécessité de construire une dynamique positive ainsi qu'un cadre de travail efficace a rapidement constitué un enjeu majeur. Au début de chaque entretien, les règles étaient rappelées. Il était notamment précisé que les avis de toutes et tous étaient importants. Les participant·e·s étaient amené·e·s à respecter une attitude de non-jugement et d'ouverture.

La formulation explicite de l'ensemble des règles de collaboration semble être nécessaire au bon déroulement de ce type de projet. Il serait judicieux de consacrer une séance visant à co-construire ces règles.

Un des obstacles majeurs identifiés a trait à l'hétérogénéité des profils de compétences des personnes constituant le groupe. Le rythme, le niveau d'attention, les niveaux de compréhension et d'expression verbale étaient très différents et pouvaient également fortement varier entre les séances. Par ailleurs, certain·e·s participant·e·s prenaient facilement la parole pour donner leur avis, voir exprimaient leur mécontentement et formulaient des propositions, alors que d'autres se tenaient davantage en retrait et intervenaient uniquement lorsqu'elles étaient invitées à le faire.

La mise en place d'adaptation a été nécessaire afin de promouvoir la participation effective de toutes et tous. Une attention particulière a été portée au temps de parole de chacune et chacun. Au besoin, certaines personnes ont été invitées, explicitement à donner leur avis. Bien que les rencontres étaient prévues à l'avance, il a fallu faire preuve de flexibilité afin de répondre tant à des exigences de qualité, qu'aux besoins des participant·e·s. L'introduction de temps de pause fréquents et la démultiplication des séances a permis de s'adapter au rythme du groupe.

Il s'est également révélé nécessaire d'élaborer un vocabulaire commun, notamment en ce qui concerne les termes relatifs à la thématique de l'article. Un travail préalable d'explication et de co-construction de définition a permis de

s'assurer de la bonne compréhension de toutes et tous.

Le travail en sous-groupe a souvent été privilégié. Il s'est avéré ainsi plus facile d'identifier les difficultés de compréhension et de proposer des réponses adaptées à des besoins spécifiques. Cette modalité a également facilité le partage des tâches. Chaque sous-groupe a dû en réaliser une précise, ce qui a permis d'atténuer les difficultés de concentration de certain·e·s participant·e·s. À la fin de chaque rencontre, chaque équipe a présenté ce qu'elle avait réalisé.

Collaboration et motivation

Lors de la dernière séance, et plus généralement, tout au long du processus, l'ensemble du groupe s'est montré motivé à collaborer. Toutes et tous notent la bonne cohésion entre les participant·e·s. Tout le monde s'accorde à dire qu'il est important de visibiliser le travail productif qui en a découlé.

L'analyse proposée permet de mettre en évidence que la production d'un article FALC co-écrit, nécessite au préalable l'ajustement des méthodologies de travail, notamment en ce qui concerne les formes et modalités de collaboration.

Bien que les règles de ce langage facile à lire et à comprendre soient explicitées dans de nombreux guides, leur mise en œuvre effective ne va pas de soi. Dans un premier temps, il s'avère nécessaire d'adapter et de rendre accessible le processus de co-construction. Des travaux complémentaires devraient être menés sur ces questions afin de promouvoir une participation effective de toutes et tous. Comme l'indique un des co-auteurs de l'article : « C'est pour ça que je trouve que c'est une bonne idée d'améliorer les textes, pour simplifier la vie des personnes qui ont une difficulté à comprendre les mots. »

[Lire l'article issu du projet « Quels sont les impacts du réchauffement climatique sur les animaux vivants dans les Alpes suisses ? »](#)

Bibliographie

- Diacquenod, C. & Santi, F. (2018). La mise en œuvre du langage facile à lire et à comprendre (FALC) : enjeux, défis et perspectives. *Revue Suisse de pédagogie spécialisée*, 2, 29-35.
- Gangloff, D. (2015). Le langage facile à lire et à comprendre. *Revue Suisse de pédagogie spécialisée*, 4, 44-50.
- Organisation des Nations-Unies. (2006). Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées. Reçu de : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20122488/index.html>

^[1] La déficience intellectuelle (DI) est un trouble qui se caractérise par des limitations significatives du fonctionnement adaptatif et intellectuel (Schalock et al., 2010). Ainsi, les personnes présentant une DI rencontrent des difficultés à fonctionner au quotidien de manière indépendante (comportement adaptatif). Elles peuvent également présenter des capacités sensiblement réduites à comprendre des informations nouvelles ou complexes et à apprendre ou appliquer de nouvelles compétences (fonctionnement intellectuel). Afin qu'un diagnostic puisse être posé, les limitations doivent apparaître précocement, avant l'âge adulte. Ces limitations vont avoir des répercussions sur le fonctionnement de la personne au quotidien et cela tout au long de sa vie.